

- Michelet

L'asile Michelet ¹, installé rue de Tolbiac dans le 13^e arrondissement de Paris, ouvre le 21 décembre 1893. Construit en exécution des délibérations du conseil municipal de Paris dès 1892, il dépend administrativement et financièrement de la préfecture de la Seine. Lieu de refuge et d'hébergement gratuit pour les femmes enceintes de plus de sept mois, l'asile-ouvroir compte en 1893 près de 100 lits. En 1897, le conseil municipal décide d'augmenter ses capacités d'accueil. En 1938 l'établissement contient 180 lits ².

Michelet se présente comme un service de médecine voué au soin et au repos des femmes parvenues dans les derniers mois de grossesse, mais aussi comme un lieu de protection de l'enfant avant sa naissance. Durant leur séjour de plusieurs semaines, les patientes exercent quelques tâches ménagères, préparent la layette de leur enfant avant d'être hospitalisées vers les services de maternité de Port-Royal ou de Baudelocque au moment de l'accouchement.

Rattaché à l'Assistance publique depuis le 1^{er} janvier 1942, l'asile prend le nom de **maison maternelle Michelet** ³. En dépit de son transfert ⁴ vers l'administration de l'Assistance publique, la maison conserve sa destination ; en 1960 elle gère 128 lits ⁵.

Le décret n° 61-1305 du 5 octobre 1961 ⁶ détermine le transfert de l'établissement au département. Par conséquent en application de ce décret la **maison maternelle Michelet** ne dépend plus depuis le 1^{er} janvier 1962 de l'administration de l'Assistance publique mais du service d'aide sociale à l'enfance ⁷.

En complément des sources citées ci-dessous, vous consulterez les comptes de la maison maternelle du 13^e arrondissement dans les comptes de l'administration. En ce qui concerne l'activité de l'établissement vous étudierez les procès-verbaux des séances du conseil de surveillance de l'Assistance publique, riches en informations sur la cession des immeubles, les travaux, la dénomination des dortoirs, etc.

1. Le conseiller municipal Paul Strauss propose l'attribution du nom de Michelet en mémoire de l'historien et écrivain Jules Michelet (1798-1874), voir (794 FOSS 1). Ce choix repose sur un critère sentimental, Michelet étant considéré comme le poète des femmes. Le fichier biographique contient des références sur Jules Michelet.

2. (D-227, p. 14).

3. RAC, circulaire du 7 janvier 1942 (1 J 25, p. 4-5).

4. Procès-verbal du *conseil de surveillance*, séance du 9 avril 1942 (1 L 77, p. 255-256).

5. *Prix de revient des établissements de l'Assistance publique à Paris*, 1960, p. 94.

6. Décret du ministère de la Santé publique et de la Population relatif à l'organisation des services de l'enfance dans le département de la Seine ;JO du 6 décembre 1961, p. 11241. Les dispositions du décret entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1962.

7. Les droits et obligations résultant de l'utilisation des biens appartenant à l'AP, dont ceux de Michelet sont définitivement transférés à la préfecture de Paris le 1^{er} janvier 1968, en application du décret n° 67923 du ministère des Affaires sociales (voyez le décret du 3 octobre 1967 ;JO du 21 octobre 1967). Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter à la communication du directeur général au sujet du transfert dans le procès-verbal du *conseil d'administration*, séance du 18 janvier 1968 (1 L 106, p. 707-709).

	1942	1943	1944	1945
Entrées médecine	1 058	1 099	1 324	1 616
Sorties médecine	1 049	1 104	1 323	1 596
Morts médecine		118	-	-
Durée du séjour médecine (en	39	36	31	31
Dépenses (en francs courants)	1 833	1 862	2 474	4 892 875

Bibliographie

Articles et ouvrages évoquant l'établissement

D'ECHERAC (A). *L'Assistance publique. Ce qu'elle fut; ce qu'elle est.* Paris, G. Steinheil, 1909, p. 245. (B-128)

FOSSEYEU (Marcel). *État des établissements d'assistance publique nationaux, départementaux, municipaux et des œuvres subventionnées de la ville de Paris et du département de la Seine.* Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1908, p. 26-27. (B-3433)

« La ville de Paris à l'Exposition : établissements charitables et assistance par le travail ». *La Revue philanthropique*, 1900-1901, p. 86-88. (280 PER 8)

« L'action charitable de la ville de Paris et du département de la Seine ». *Le plus grand Paris*, février 1938, p. 14-16. (D-227)

MENANT (A.). *Notice sur le fonctionnement des services de la direction des affaires municipales.* Paris, imprimerie de la société anonyme des publications périodiques, p. 29. (C-111510)

STRAUSS (Paul). *L'enfance malheureuse.* Paris, Charpentier; 1896, p. 64-70. (A-800)

Fonds d'archives

❑ Notice historique

- Notes sur l'histoire de la maison maternelle, 119421. Généralités sur sa création, son transfert, les admissions, le service médical. (794 FOSS 1), 2 pièces, dact.

❑ Administration

- Historique de l'établissement Michelet, 1943. (D-335), 1 rapport.

❑ Documents figurés

- Photographies, [s.d.]. (751 FOSS 137, photos 1-9), 9 pièces.